

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Bucarest, 22 mai, matin.

La police a découvert une conspiration tendant au renversement du prince, à la séparation des principautés et au rétablissement du régime antérieur à la convention de 1859.

Cette nouvelle, publiée ce matin avant l'ouverture du vote pour le plébiscite, a produit une profonde sensation.

Le vote commence en ce moment au milieu des plus vives acclamations en faveur du prince.

Toulon, 22 mai.

Le vice-amiral Bouet-Willamez est parti pour Tunis avec six bâtiments de guerre. La France aura ainsi 510 canons sur les côtes de la Tunisie.

Quatre frégates à vapeur se disposent à transporter des troupes en Algérie.

Londres, 23 mai.

Le Times donne les nouvelles suivantes d'Amérique :

Le vendredi 6 mai, Grant a attaqué Lee à Wilderness, mais il a été repoussé après un grand carnage sur toute la ligne.

Dans l'après-midi, Lee fut attaqué de nouveau, mais sans avantage marqué jusqu'à la nuit.

Le samedi matin il n'y eut qu'une légère escarmouche. Vers midi, Lee quitta ses positions.

Le lundi 9, l'aile droite de Grant, sous les ordres de Hancock, attaqua les confédérés, mais elle fut repoussée après avoir subi une perte considérable.

Le lendemain matin, 10 mai, les fédéraux se mirent en mouvement. La lutte s'engagea sur toute la ligne.

Les pertes des fédéraux sont évaluées à 40,000 hommes, et compris huit généraux.

Le 6, une canonnière fédérale, dans la rivière James, a sombré dans un tourbillon. Une autre a été coulée par une batterie confédérée, près de Newburn.

Des dépêches du 7 portent que le navire à éperon confédéré, Albatross, a été attaqué par sept canonnières fédérales.

Le Hauterive et d'autres canonnières fédérales ont été détruites par le steamer confédéré Florida dans les Indes occidentales.

Les avis de l'armée de Sherman, en Georgie, constatent que la lutte continue.

Rien de décisif, au sujet de Banks, dans la Louisiane, et de Steele dans l'Arkansas.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE

M. le ministre des finances vient, sur la proposition de l'administration des postes, de prendre, sous la date du 21 mars dernier, les décisions suivantes :

Les personnes qui voudront jouir de la faculté de faire toucher, sur acquit préalable et par intermédiaire, à la caisse du bureau de poste désigné par elles, les mandats de poste délivrés à leur profit, sans s'y présenter elles-mêmes, dresseront à cet effet une demande rédigée conformément au modèle qui sera fourni aux directeurs.

On assure que le projet de loi sur l'organisation des écoles primaires de filles sera soumis très prochainement au conseil d'Etat.

Par arrêté de M. le préfet, il est interdit à toute personne étrangère à la navigation de passer, soit de jour, soit de nuit, sur les passerelles affectées à la manœuvre des écluses, de rivières et canaux.

L'administration des lignes télégraphiques vient de prendre une mesure trop importante pour que nous la passions sous silence.

Jusqu'à présent les bureaux appelés limités, établis dans les sous-préfectures et autres localités importantes, n'étaient ouverts que de neuf heures du matin à midi, et de deux à sept heures du soir.

Cet arrêté prescrit que, à dater du 16 mai courant, tous les bureaux secondaires seront ouverts sans interruption depuis neuf heures du matin jusqu'à sept heures du soir pendant la semaine et le dimanche de neuf heures à onze heures et demie du matin, et de deux heures à cinq heures du soir.

Nous ne pouvons qu'applaudir à une telle amélioration. L'industrie et le commerce y gagneront beaucoup, et l'administration n'aura qu'à se féliciter des résultats qu'elle en obtiendra.

Ces bureaux, qui s'établissent actuellement en assez grand nombre, sont confiés aux secrétaires de mairie.

À une époque plus ou moins rapprochée, ils seront installés dans toutes les communes importantes, qui seront ainsi reliées au chef-lieu d'arrondissement.

Le Conseil municipal, dans sa dernière séance, a décidé l'assainissement de l'arbreuil (quartier de l'alouette) qui sera désormais alimenté par les eaux de la Lys.

Le samedi 23 mai, les sapeurs-pompiers de Cambrai et ceux de Fontaine-Notre-Dame se portèrent rapidement sur le lieu du sinistre.

En même temps accouraient au pas gymnastique divers détachements du 6^e cuirassiers et du 61^e de ligne.

M. de Boyer de Sainte-Suzanne, sous-préfet de l'arrondissement, M. le procureur impérial, M. le colonel commandant la place, MM. les maires de Bailleurcourt, de Sully et de Fontaine, nos deux commissaires de police et une brigade de gendarmerie se trouvaient mêlés aux travailleurs dont ils dirigeaient les efforts avec une activité et un sang-froid dignes des plus grands éloges.

Il s'agissait surtout d'arracher à une mort certaine quelques pauvres femmes, folles de douleur et de désespoir, qui voulaient pénétrer à toute force dans les maisons embrasées, afin de disputer aux flammes les derniers débris de leur petite fortune.

Pendant ce temps, les pompiers étaient parvenus à faire la part du feu et à préserver le reste du village d'une destruction imminente.

On voyait errer, à travers les décombres fumants, des femmes et des enfants éplorés qui, sortis vers le soir des fabriques ou des ateliers de la ville, cherchaient en vain la maison où ils avaient jusqu'alors trouvé le repos après les rudes labeurs de la journée.

C'était un spectacle navrant ; nul ne pouvait contempler les victimes de cette catastrophe sans éprouver un indicible serrement de cœur.

Proclamons bien haut, pour l'honneur de nos concitoyens, que tout le monde a bravement et noblement fait son devoir dans cette pénible circonstance.

On lit dans le Courrier du Harve : Nous avons plusieurs fois exprimé le regret de ne pas voir afficher, dans les gares des chemins de fer, les causes des retards des trains, lorsque ces retards se prolongent d'une manière inquiétante.

Le Commerce et les familles sont vivement intéressés à recevoir communication de ces incidents et des causes qui les ont provoqués.

On lit dans le Courrier du Harve : Nous recevons la lettre suivante, avec prière de l'insérer :

Monsieur le Rédacteur, Le Conseil municipal, dans sa dernière séance, a décidé l'assainissement de l'arbreuil (quartier de l'alouette) qui sera désormais alimenté par les eaux de la Lys.

Je crois pouvoir lui en signaler une autre dont la nécessité est évidente aujourd'hui et sur laquelle votre journal a déjà attiré son attention.

La suppression de ces lanternes pouvait faire espérer qu'on les remplacerait par le gaz.

Je suis persuadé, que cette simple réclamation sera écoutée et que l'administration municipale veillera à ce que la pose des tuyaux ait lieu le plus tôt possible.

Dans cet espoir, veuillez agréer, monsieur le Rédacteur, etc.

F. B. habitant de l'Épeule.

Roubaix, 23 mai 1864.

C'est dimanche prochain, à six heures du soir, qu'aura lieu l'ouverture du Cercle de la Grande Harmonie.

Des lettres d'invitations seront adressées à MM. les membres honoraires.

Les personnes qui désireraient se faire inscrire sur la liste des membres honoraires sont priées de donner leur nom et leur adresse au bureau du Journal de Roubaix.

Une liste de souscription sera déposée, dimanche dans le nouveau local.

Voici quelques détails sur le terrible incendie qui a détruit, jeudi dernier, une partie du village de Sainte-Orlé, près Cambrai :

Le feu a pris naissance, vers 2 heures 1/2 de l'après-midi, dans la maison du sieur Fidèle Isorez, journalier.

Toutes ces pauvres habitations d'ouvriers offraient malheureusement à l'incendie un aliment facile.

M. de Boyer de Sainte-Suzanne, sous-préfet de l'arrondissement, M. le procureur impérial, M. le colonel commandant la place, MM. les maires de Bailleurcourt, de Sully et de Fontaine, nos deux commissaires de police et une brigade de gendarmerie se trouvaient mêlés aux travailleurs dont ils dirigeaient les efforts avec une activité et un sang-froid dignes des plus grands éloges.

Il s'agissait surtout d'arracher à une mort certaine quelques pauvres femmes, folles de douleur et de désespoir, qui voulaient pénétrer à toute force dans les maisons embrasées, afin de disputer aux flammes les derniers débris de leur petite fortune.

Pendant ce temps, les pompiers étaient parvenus à faire la part du feu et à préserver le reste du village d'une destruction imminente.

On voyait errer, à travers les décombres fumants, des femmes et des enfants éplorés qui, sortis vers le soir des fabriques ou des ateliers de la ville, cherchaient en vain la maison où ils avaient jusqu'alors trouvé le repos après les rudes labeurs de la journée.

C'était un spectacle navrant ; nul ne pouvait contempler les victimes de cette catastrophe sans éprouver un indicible serrement de cœur.

Proclamons bien haut, pour l'honneur de nos concitoyens, que tout le monde a bravement et noblement fait son devoir dans cette pénible circonstance.

Il nous est impossible de citer les noms de toutes les personnes qui se sont fait remarquer par leur dévouement.

Le dommage causé par ce sinistre s'élève à la somme de 40,000 fr., somme sur laquelle différentes compagnies d'assurance n'auront à rembourser qu'une vingtaine de mille francs.

Vingt-six familles d'ouvriers se trouvent aujourd'hui sans asile et sans aucune ressource.

M. le sous-préfet, avec une sollicitude toute paternelle, s'est immédiatement efforcé de leur procurer des logements provisoires, mais il y a encore beaucoup à faire, et nous adressons un suprême appel à la charité publique.

Nos concitoyens ne laisseront certainement pas mourir de faim, aux portes même de Cambrai, de nombreuses familles de cultivateurs et d'artisans.

Par une de ces singularités qui témoignent de la prodigieuse vitalité de la jeune civilisation américaine, l'année 1864 s'annonce comme devant être une des plus favorables au commerce des tissus et de la soierie en particulier entre les fabriques

françaises et les consommateurs des États-Unis. Le tableau suivant qu'on donne au Courrier de Lyon son correspondant new-yorkais en est la preuve.

Tableau des importations de tissus pendant la semaine finissant le 28 avril. Colonnes : Année, Tissus en général, Soieries (Europe), Soieries (Amérique).

Il faut remonter à l'année 1859 pour trouver un total supérieur à celui de 1864.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. Bulletin de la séance du 22 mai 1864. Sommes versées par 140 déposants, dont 46 nouveaux.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX. Du 19 au 22 mai 1864 inclus. NAISSANCES. 14 garçons et 6 filles.

DÉCÈS. Du 19. — Jean-Mathieu-Joseph Delfosse, 42 ans, ajusteur-mécanicien, époux de Jeanne-Louise Danvers, à l'hôpital.

Du 21. — Silvie-Joseph Duthoit, 30 ans, soigneur, épouse de Joseph Lesage, chemin de Lommelet.

Du 22. — Charles-François Lamboux, 10 ans, rue du Flot. — Marie-Thérèse Verboven, 82 ans, sans profession, célibataire, à la maison des Petites-Sœurs.

VILLE DE ROUBAIX. COURS PUBLIC DE PHYSIQUE. Mercredi 25 mai, à 8 heures du soir. De la foudre. (Suite).

Des précautions à prendre en temps d'orage. — Globes fulminants. — Action par influence des nuages orageux sur la terre. — Feu Saint-Elme. — Des foudres progressives et ascendantes. — Des moyens de se garantir de la foudre.

Pour toute la chronique locale : J. REPOUX.

CORRESPONDANCE. Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances : Paris, 23 mai 1864.

M. de Beust, ministre de Saxe et représentant de la Diète germanique à la conférence de Londres, a dîné hier aux Tuileries.

Un bruit que chacun voudrait voir démenti a circulé hier à Paris. On assurait que le duc de Malakoff, après quelques jours d'amélioration dans l'état grave qui le retenait au lit, avait succombé à la maladie dont il était atteint.

D'après une correspondance de Bruxelles, le ministre Rogier ne ferait appel au corps électoral qu'après la clôture de la session, si même il n'attend pas le mois de septembre ou d'octobre. On attend avec une impatiente curiosité les débats

Elle lança à Johan un regard où se confondait la haine et un autre sentiment, puis elle se détourna pour triompher d'une larme traîtresse.

Presque aussitôt, cependant, elle fit un nouveau demi-tour et chercha Blenda, laquelle avait eu le tact de s'occuper de Patrick.

Mais, dit celui-ci, que diable est-ce donc que cet air solennel ? Vous faites là tous une si étrange figure !

C'est vrai, dit Henriette, et le sourire reparut sur ses lèvres — car, Dieu merci, la femme est toujours une femme — tu répètes la question que je faisais il y a un moment, et je parie que tu n'es pas capable de deviner la cause de ce phénomène.

Non, ma foi ; tu as raison, mon chouchou.

Vois-tu, mon chou — un sourire étrange trembla sur les lèvres d'Henriette, qui se servait pour la première fois de sa vie d'un mot de tendresse dans le goût de Patrick.

Vois-tu, mon chou, ils sont un peu embarrassés, et ce n'est vraiment pas sans raison ; car ils viennent pour nous annoncer, à nous leurs plus proches parents, presque en même temps qu'au monde, qu'on publiera dimanche prochain les bans de... devines-tu quelque chose ?

— Je n'ai certes pas envie de le faire — je renvoie à ma mère.

Voilà, sur ma foi, un jeu étrange ! Allons, tante Émerence, nous sommes d'anciennes connaissances et des gens sages ; nous ne plaisantons pas ! Qu'as-tu à m'annoncer de l'affaire ?

O mon cher ami ! s'il n'y avait pas si loin d'ici à l'endroit où nous venons, je t'y renverrais ; mais je t'engage tout bonnement à en croire Henriette, car ce n'est certainement pas elle qui plaisanterait sur un pareil sujet.

Que diable ! c'est donc bien vrai ? Ainsi tu es réellement fiancé, frère Johan ? Mais je ne comprends point comment tout cela s'arrange, car ma petite belle-sœur n'a jamais pu souffrir son cousin, et elle comptait en outre sur un comte, qui était le rival du baron.

Allons, allons, interrompit Johan, voyant Blenda exposée à toute la grosse artillerie des questions indiscrètes de Patrick ; tu sais bien qu'il ne vaut pas la peine de demander les motifs des caprices d'une femme. Le titre de comte n'était qu'un petit stratagème pour déguiser la vérité.

Et elles ont eu lieu sans doute à Swanvik ; ce n'est pas notre faute si nous en savons plus qu'on ne juge à propos de nous communiquer.

Ah ! ah ! et moi qui comptais vous annoncer deux nouvelles à la fois !

Il nous ne dirons rien de cette importante journée, si ce n'est qu'Henriette, après quelques heures de la plus pénible agitation, qu'elle passa seule dans une des chambres d'étrangers, résolut de se soustraire au supplice d'assister au mariage, dessein qu'elle eût exécuté sous prétexte d'indisposition, sans l'arrivée d'un paquet qu'on lui remit de la part du marié.

Ce paquet eut un effet magique, car il contenait un châle d'une incomparable beauté.

Mais pour comprendre toute l'importance du cadeau, il faudrait connaître l'histoire de ce précieux objet.

Un soir que Johan était en visite chez sa belle-sœur, un marchand lui envoya trois ou quatre châles pour qu'il en choisît un pour sa fiancée.

Qui, se dit Henriette en jetant sur ses épaules le moelleux tissu de l'Inde, si Blenda n'a point vu ce superbe châle, elle sera enchantée de l'autre. Mais de ma vie je n'en ai vu un comme celui-ci.

On conçoit maintenant son triomphe, et combien elle se sentit flattée et ravie de l'attention de son beau-frère.

Ainsi vaincue, elle se mit à s'habiller, car après un instant de réflexion, elle trouva qu'elle se devait à elle-même et qu'elle devait au pauvre Patrick le sacrifice de ne pas mourir de douleur.

XLIII

On pourrait regarder comme fini le petit roman du voyage de mademoiselle Blenda à la recherche du bonheur, puisqu'elle l'a atteint ; cependant, comme une surprise l'attendait le lendemain du jour où elle cessa de s'appeler mademoiselle Blenda, nous demandons la permission de joindre ici, comme post-scriptum un chapitre de sa vie de femme mariée.

Il était environ neuf heures du matin. On n'avait encore vu paraître ni la mariée, ni aucun des invités à la noce.

Le marié seul était debout, activement occupé de divers arrangements ; parfois il frappait tantôt à la porte de sa belle-mère pour lui dire quelques mots, tantôt à celle de madame Gyllenhave (qui par parenthèse, devait passer quelques semaines chez le jeune couple), pour demander un petit conseil à cette respectable amie.

Enfin les corridors de l'étage s'animent, et les hôtes commencèrent à circuler.

Le jeune homme se dit, sans doute, qu'il était temps de s'informer si sa femme était habillée, car il courut en toute hâte et le cœur palpitant à cette porte dont Blenda s'était retirée un jour si précipitamment.

Puis-je entrer, demanda-t-il. — Oui, répondit-on avec timidité.

— Que dirais-tu s'il s'agissait pour toi de faire aujourd'hui les honneurs d'un grand dîner ? — Il nous vient donc beaucoup de monde ? Et je n'ai jamais reçu ! — Cela t'inquiète-t-il ? — Oh ! non, cela ira bien ! Mais qui ordonnera ce repas ? Je ne m'y entends

pas du tout. — Oh ! nous avons assez de gens qui s'en chargeront. Tout d'abord monsieur ton mari ! Mais il s'agit aussi d'un bal pour ce soir.

Un bal ! ô ciel, quel bonheur ! Je me rappelle encore très bien le bal des collégiens à Skara... Vois, je danse passablement, n'est-ce pas ?

Et Blenda de commencer aussitôt une petite répétition, et son mari d'assurer qu'elle semblait n'avoir que trop de dispositions pour cet art.

Oh ! j'ai pensé — je n'en fait point mystère — que la jeune madame Blucher aurait parfois occasion de danser, et j'ai pris quelques leçons.

— A merveille ! — Une seule chose encore ; prépare-toi à ne pas montrer un intérêt par trop vif quand tu entendras un certain nom.

— Un certain nom ! Qui attends-tu donc ? — C'est mon secret.

— Comment un secret ? — Jean fit un joyeux signe de tête affirmatif.

(La fin au prochain numéro.)